

## L'Afrique du Sud va se retirer de la Cour pénale internationale

@rib News, 21/10/2016 – Source Reuters L'Afrique du Sud va se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), montre un document adressé par le gouvernement sud-africain aux Nations unies et vu jeudi par Reuters. Un porte-parole de l'Onu a refusé de confirmer la réception de ce courrier, daté du 19 octobre et signé par la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Maite Nkoana-Mashabane.

"La République d'Afrique du Sud a conclu que ses obligations au regard de la résolution pacifique des conflits étaient parfois incompatibles avec l'interprétation donnée par la Cour pénale internationale", est-il écrit. Il n'a pas été possible dans l'immédiat de joindre la représentation sud-africaine auprès de l'Onu pour qu'elle s'exprime sur ce document. L'Afrique du Sud avait exprimé il y a un an l'intention de quitter la CPI après les critiques émises à son encontre pour ne pas avoir exécuté un mandat d'arrêt lancé contre le président soudanais Omar Hassan al Bachir, accusé de génocide et de crimes de guerre, lors d'une visite de ce dernier en 2015. Active depuis juillet 2002 et composée de 124 Etats membres, la CPI est la première juridiction jouissant d'une compétence internationale permanente pour juger les cas de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Plusieurs pays africains reprochent toutefois à cette instance créée par le traité de Rome en 1998 de concentrer essentiellement ses efforts sur l'Afrique. Pour se retirer du traité de Rome, un pays doit en informer le secrétaire général de l'Onu et son retrait prend officiellement effet un an plus tard. Le Burundi semblait devoir être le premier pays à quitter la CPI après un vote en ce sens de son parlement la semaine dernière. Le président burundais Pierre Nkurunziza a confirmé cette décision par décret mardi mais l'Onu n'a pas encore reçu la notification officielle.